

LES PRETRES ET LES CONSEILS DE LA PAROISSE

**CURÉ** : P. JEAN-FRANÇOIS GALINIER - PALLEROLA

**PRETRE EN MISSION D'ÉTUDES, VICAIRE PAROISSIAL** : P. ANACLET MFUAMBA

**ÉQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE** : JACQUES BOISSEUIL, XAVIER BOONE, GUILLAUME HUBERT, JEANNE-FRANÇOISE DE LAGENESTE, SABINE MEURICE, ANNE-FRANCE OSIO

**CONSEIL ECONOMIQUE** : JACQUES BOISSEUIL, JEAN-BRICE CUSSAC, JEAN-PAUL DEKNUIDT, MARIE-AMELIE FIESHI, ANNE DE LA SAUZAY

CULTE (SAUF CONFINEMENT)

En semaine, mardi et mercredi : messe à 17 h., jeudi et vendredi : messe à 9 h.

Dimanches messe anticipée du samedi à 17 h sans chants ; dimanche à 10 h et 11 h 30,

Confessions à la demande aux prêtres selon possibilité.

PERMANENCE D'ACCUEIL (SAUF CONFINEMENT ET VACANCES SCOLAIRES)

Salle Sainte-Claire, à gauche de l'entrée de l'église :

**Mercredi : 16 h à 17 h 30, Jeudi : 10 h à midi, Samedi : 10 h à midi**

**POUR NOUS JOINDRE : 05 61 80 98 46**

[sec.saintfrancois@gmail.com](mailto:sec.saintfrancois@gmail.com)

**Pour soutenir la paroisse** : <https://don.diocese-toulouse.org/quete>

INTENTIONS DE MESSE

Déposer une intention de messe, même pendant le confinement : durant les permanences d'accueil, par téléphone, mail, courrier.

BAPTEMES : [baptême.saintfrancois@gmail.com](mailto:baptême.saintfrancois@gmail.com)

MARIAGES : [mariage.saintfrancois@gmail.com](mailto:mariage.saintfrancois@gmail.com)

FUNERAILLES : 07 68 66 32 07

FAIRE UN DON OU PARTICIPER AU DENIER DE L'ÉGLISE

Les enveloppes du denier du culte sont au fond de l'église.

Chèques à l'ordre d'ADT Paroisse Saint François d'Assise

En ligne : <https://don.diocese-toulouse.org/denier-eglise/~mon-don/>

Retrouvez les informations et les actualités de la Paroisse

<http://toulouse.catholique.fr/Paroisse-de-Saint-Francois-d-Assise>



web



**PAROISSE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE**

*Doyenné Toulouse Sud Est*

*Église St François d'Assise : 106 av. Camille Pujol, 31500 Toulouse*

*Salle Sainte Claire : 106 avenue Camille Pujol 31500 Toulouse*

*Presbytère : 37 av. Raymond Naves, 31500 Toulouse*

*Salle Saints Pierre et Paul : 7 rue Victor Basch 31500 Toulouse*

*Bulletin paroissial 2021/2*

**Bulletin du 7 février au 7 mars 2021**

**COMMENT PARTICIPER À LA MESSE ?**

La messe n'est ni un spectacle, qui vise à plaire et établir une communion horizontale, ni une cérémonie, à laquelle on assiste passivement dans son coin, mais une action liturgique à laquelle on participe. Participer signifie : prendre part (*partem capere*), adhérer, intervenir. Pie X, en 1903, incite les fidèles à une « participation active » et recommande la communion des enfants dès 7 ans. Pie XII demande en 1947 que cette participation « pleine, vraie, consciente, fructueuse » se manifeste par des actions humaines (s'agenouiller, se lever, chanter, répondre) qui expriment une disposition intérieure authentique (adhésion au Christ, imitation du Christ, offrande au Père). Il souligne la dimension communautaire des fidèles formant avec le prêtre le corps mystique du Christ. La réforme liturgique, impulsée par le concile Vatican II (1963) et Paul VI (Missel de 1969), veut favoriser la conscience que la liturgie est une action du Christ sauveur, une actualisation de l'histoire du salut et la réponse des hommes constitués en un peuple qui appartient à Dieu. Pour être mieux comprise des fidèles, la liturgie de la messe, simplifiée, utilise les langues vernaculaires, des formes sobres. La liturgie de la Parole, avec l'homélie et la prière universelle, y est mises en valeur ainsi que la communion fréquente et l'intervention de fidèles laïcs, pour la prière universelle ou la communion, par exemple. Tous écoutent, même le prêtre, au lieu de lire leur missel. Cependant participer n'est pas forcément faire ou agir. Le silence fait partie de la célébration à divers moments de la célébration : Dès avant la célébration, dans l'église et à la sacristie, pour se mettre en état d'écouter le Seigneur, puis dans l'acte pénitentiel, après l'invitation à prier, après les lectures ou l'homélie et enfin après la communion.

La participation des fidèles peut avoir des degrés divers, selon que ceux-ci sont physiquement et mentalement présents, qu'ils écoutent attentivement, s'unissent spirituellement au sacrifice du Christ, communient dignement et dans de bonnes dispositions... La fécondité peut varier. Mais la réalité objective de la messe demeure inchangée et ne dépend pas des dispositions du prêtre ni des autres fidèles. Participer n'est pas un but en soi. Il ne s'agit pas d'appliquer des recettes pour que la messe soit estimée jolie, gaie ou même recueillie, dans un jugement sentimentaliste et subjectiviste. Comme le plaisir à prier peut nuire à la qualité de la prière, en la rendant intéressée et moins gratuitement offerte à Dieu, de même une messe trop adaptée aux goûts des participants peut la détourner de sa finalité : Que les fidèles, convoqués par Dieu, forment le « Peuple de Dieu », Peuple de prêtres de prophètes et de rois, qu'ils offrent un sacrifice de louange, entrent dans le Salut que Dieu leur offre et que la vie de chacun soit entièrement transformée par le Christ.

P. J.-F. GALINIER-PALLEROLA, curé

## LES SŒURS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE CASTRES À TOULOUSE

### Un projet

Le Conseil Provincial d'Europe de la Congrégation, dans sa réunion du 18 juin 2018, décide de revenir à Toulouse et d'ouvrir une communauté. Mgr LEGAL consulté, fait bon accueil à cette demande et donne l'autorisation. Il faut trouver une maison et providentiellement la maison des Sœurs du Christ, 81 avenue Camille Pujol, est libre depuis peu et les Sœurs en recherche d'un reprenneur.

Les mouvements sociaux et surtout la COVID 19 retardent ce projet et c'est seulement en juillet 2020 que la Communauté a intégré les lieux.

L'objectif de cette implantation est l'accueil de jeunes étudiantes et la participation à la pastorale universitaire. La communauté peut aussi apporter son aide à la vie de l'église paroissiale selon les besoins de celle-ci. Notre Congrégation est internationale et des sœurs des autres provinces choisissent Toulouse pour poursuivre leurs études. Il y a également des résidentes de Castres qui étudient à l'IERP ou qui enseignent à l'Institut Catholique de Toulouse et qui apprécient ce pied à terre.

### Fondatrice

Emilie de Villeneuve née à Toulouse en 1811 et décédée à Castres en 1854. Canonisée le 17 mai 2015. Une jeune fille de la noblesse française post-révolutionnaire, troisième enfant du Marquis de Villeneuve et de Rosalie d'Avessens. Elle vit dans le Tarn, au château d'Hauterive où son éducation est réglée par sa mère. Mais celle-ci meurt alors qu'Émilie n'a que 14 ans. La passion d'Émilie est son amour de Dieu et des plus pauvres. Émilie veut être avec les pauvres, les malades, les prisonniers, les prostituées et leur démontrer que Dieu les aime. Pour elle, les aumônes ne suffisent pas, la charité non plus. Elle veut être en relation avec eux d'égal à égal, leur rendre leur dignité d'êtres humains à l'exemple de Jésus Sauveur. Elle quitte son père en 1836 pour fonder une congrégation : « C'est pour Dieu que je vous quitte, je veux servir les pauvres ! », lui dit-elle. Le 8 décembre 1836, elle fonde avec deux autres jeunes filles, la Congrégation de Notre Dame de l'Immaculée Conception, dite « sœurs bleues » à cause de leur habit bleu. Attentives aux plus pauvres qui les entourent, elles accueillent des jeunes filles fragilisées par la misère liée au début de l'ère industrielle et s'occupent des prisonniers. Émilie souhaite aller là où Jésus n'est ni connu, ni aimé. En 1848, elle envoie des sœurs au Sénégal. L'année suivante en Gambie et au Gabon.

### Charisme et spiritualité

Femmes centrées sur Dieu Seul : *voir Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu*  
Témoins de l'amour de Jésus Sauveur : *éveiller et prendre soin de la vie* Marie pour modèle : *abandon et confiance en Dieu*

Option préférentielle pour les pauvres : *être auprès des personnes blessées de la vie*  
Mission : *Allez où la voix du pauvre vous appelle (Emilie de Villeneuve)*

Les Sœurs de l'Immaculée Conception

### DENIER DU CULTE 2021

La campagne du denier du culte 2021 commence avec le carême. Si vous avez déjà donné par chèque ou virement, le diocèse de Toulouse vous écrira pour vous demander de renouveler votre don. Sinon, des enveloppes seront proposées aux fidèles le mercredi des Cendres et le 1er dimanche de carême. Ni le diocèse, ni la paroisse ne reçoivent de subvention de l'Etat ou des collectivités locales. L'Eglise dépend de vos dons pour vivre, *a fortiori* notre paroisse, car ses bâtiments appartiennent au diocèse de Toulouse qui les entretient. La paroisse doit refaire en urgence la couverture du passage le long de l'église et achever les travaux dans le nouvel appartement.

### OBSEQUES EN JANVIER

Michel AGIBAUD, 88ans

Françoise MÉRODIO, 69 ans

### DÉCRET

Mgr Le GALL a décrété la fusion des doyennés de Rieux – Saint-Exupéry et de Toulouse Sud en un nouveau doyenné dit : Toulouse Sud Est.

### CALENDRIER

#### (Sous réserve d'autorisation du Gouvernement)

Nous allons entrer en carême le 17 février. Le jeûne et le maigre du carême, comme les autres privations que vous y ajouterez, doivent s'accompagner d'un effort de partage et de prière. Les règles du Gouvernement n'autorisent pas d'organiser de concerts ou de conférences dans l'église. Les repas paroissiaux ne peuvent avoir lieu non plus. Peut-être sera-t-il possible de proposer en mars une célébration communautaire de la Pénitence. Mais c'est un parti-pris pastoral et spirituel de ne pas bourrer ce calendrier d'activités communautaires de dévotion pour favoriser la vie intérieure des fidèles, leur devoir d'état et leur engagement dans la vie sociale ou ecclésiale. Comme vous pouvez le vérifier ci-dessous, « à Saint-François, il ne se passe jamais rien », selon une parole de paroissien.  
P. Jean-François

2 février, Présentation de Jésus au Temple et fête de la vie consacrée, messe à 17h animée par les sœurs de la paroisse (sœurs bleues de Castres et Xavières).

5 février, 17 h, Vêpres puis adoration en l'honneur de la Vie consacrée, proposée par les sœurs bleues de Castres et les Xavières (Jubilé de la congrégation de La Xavière : <https://www.xavieres.org/2021/01/10/evenements-du-centenaire/>).

6 février, 15 h 30, Messe de 1<sup>ère</sup> communion des élèves de l'école du Caousou.

7 février, 16 h 30, Préparation aux mariages.

8 février, Groupe de catéchuménat chez les Sœurs bleues.

9 février, Préparation aux baptêmes des petits enfants.

**Mercredi 17 février, entrée en carême, journée de jeûne (un seul repas dans la journée) et d'abstinence de viande, pour les personnes qui le peuvent. 17 h, Messe avec imposition des cendres.**

6 mars, 16 h 30, Réunion de l'E.A.P.

Dimanche 7 mars, la Messe de 11 h 30 est animée par le groupe des jeunes confirmants, à 15 h, Louange et Adoration du Saint Sacrement (P. Anacleto).

14 février, 10 h, Réunion du groupe « Eglise verte ».

Chaque vendredi de carême, journée maigre (sans viande), à 15 h, Chemin de croix (P. Anacleto).